

Nombre d'escales en hausse mais nouvelle clientèle

Avec 6 191 nuitées en 2014, 651 résidents à l'année, la progression est de 9 % par rapport à 2013. **« La fréquentation des Français est stable et nous comptons 30 % de plaisanciers d'outre Manche. Nous avons d'ailleurs adhéré à Passeport escale. C'est un réseau d'échanges entre 96 ports européens dont 67 français. Le but est que les clients à l'année déclarent leurs croisières et nous leur offrons cinq nuits par an dans les ports de leur choix. Cela les sensibilise à bouger »**, explique Françoise Noël, la directrice.

Une plaisance qui change, avec désormais deux ans d'attente pour une place, contre cinq ans auparavant. **« Nous ne retrouvons que très peu de plaisanciers qui gardent leurs bateaux de nombreuses années. Aujourd'hui, ils gardent leurs bateaux deux à trois ans et changent. Ils louent de plus en plus, poursuit la directrice. Ce phénomène inquiète quelque peu les fabricants de bateaux. Les propriétaires achètent des navires en temps partagé, comme des appartements de vacances. »**

Le port est devenu une Société publique locale d'exploitation portuaire de la Manche (SPLEPM) en juin 2012, rejoint par le port de Portbail en janvier 2013. L'élection du président de la SPLEPM aura lieu fin juin et un membre du conseil départemental sera à sa tête.